

A top-down view of an architectural workspace. In the center, a white rectangular box with a dark blue border contains the text 'PLAQUETTE GÉNÉRALE'. The background is a detailed architectural floor plan with various rooms, corridors, and technical annotations. A large, light-colored wooden drafting table is visible on the left. In the upper right, a 3D architectural model of a building is partially visible. On the right side of the drawing, there is a yellow pencil, a pair of compasses, and a small wooden tool. The overall scene is brightly lit, emphasizing the technical and creative aspects of architecture.

**PLAQUETTE
GÉNÉRALE**

ATELIER
DE LA
TOUR

Architecte de tous vos projets

QUI SOMMES NOUS ?

« Chaque projet est unique, et les besoins de nos clients sont au cœur de nos préoccupations. »

L'Atelier de la Tour est un atelier d'architecture créé par l'architecte DE HMONP Grégoire Bouiges et l'ingénieur Jean-Michel Duchange. Basé à Saint Brieuc en Bretagne, l'Atelier répond aux demandes de projets de la région de Saint Brieuc.

L'Atelier de la Tour propose une approche globale du métier d'architecte qui est celle de concevoir et de construire. Nous vous apporterons une réponse sensible, fonctionnelle et esthétique tout en respectant vos besoins, votre budget ainsi que les différentes contraintes techniques et administratives que présente votre projet.

L'échange sera le mot d'ordre de notre collaboration, nous y veillerons tout au long du projet afin de créer un climat de confiance et de transparence.

Le cabinet travaille pour les particuliers, aussi bien en vue de construire leurs habitations, que pour les extensions ou les rénovations, mais aussi pour les promoteurs et les bailleurs sociaux.

NOS POINTS FORTS



Réaliser des projets novateurs en respectant des contraintes législatives et budgétaires.



Apporter un regard professionnel sur les lois de construction en accord avec votre projet.



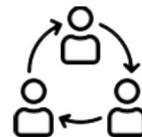
Etre à l'écoute et proposer un suivi personnalisé en fonction de vos besoins dans une agence à taille humaine.



S'enquérir des savoir faire nouveaux et des réalisations audacieuses actuelles.



Modéliser les données du projet pour une maquette numérique 3D en construction ou rénovation.



S'entourer de collaborateurs variés et reconnus, afin de répondre aux délais et enjeux de votre projet.

ATELIER
DE LA
TOUR

L'EQUIPE



Grégoire
BOUIGÈS

Architecte HMONP, Grégoire a étudié à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette où il a obtenu sa HMONP en 2010.

Architecte indépendant depuis 2016, il devient président de la société Atelier de la Tour en 2020.

Il a suivi les formations Feebat 5a-5b pour les rénovations à faible impact énergétique des bâtiments existants et Feebat 3 pour la rénovation du bâti ancien.

Grégoire est aussi élu au Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne pour défendre la profession et l'Architecture.



Jean-Michel
DUCHANGE

Après un CAP et BEP en micromécanique et un CAP en dessin industriel, Jean Michel est diplômé des Arts et métiers de Paris.

Associé depuis 2020, il apporte son regard technique et sa connaissance des matériaux.



Mathilde
CAPERA

Diplômée en Architecture en 2020 à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier.

Mathilde a rejoint l'Atelier de la Tour en 2023 afin d'explorer pleinement le métier d'architecte en intervenant sur toutes les étapes des projets.

MAISONS INDIVIDUELLES



Année : 2017
Mission : Partiel Permis de construire
Localisation : Pléneuf Val André
Budget : 221.400€

Année : 2018
Mission : Mission complète
Localisation : Sable d'Or les Pins
Budget : 313.800€



Année : 2018
Mission : Mission complète
Localisation : Etables sur Mer
Budget : 253.500€

Année : 2019
Mission : Partiel Permis de construire
Localisation : Sable d'Or les Pins
Budget : 626.500€



MAISONS INDIVIDUELLES



Année : 2021
Mission : Mission complète
Localisation : Pléneuf Val André
Budget : 409.200€

Année : 2021
Mission : Partiel Permis de construire
Localisation : Plédran
Budget : 356.200€



Année : 2022
Mission : Mission complète
Localisation : Ploufragan
Budget : 408.700€

Année : 2023
Mission : Partiel Permis de construire
Localisation : Séné
Budget : 687.000€



EXTENSIONS



Année : 2017
Mission : Mission complète
Localisation : Ile de Bréhat
Budget : 453.200€

Année : 2017
Mission : Partiel Permis de construire
Localisation : Lantic
Budget : 106.800€



Année : 2018
Mission : Mission complète
Localisation : Plérin - Saint Laurent de la Mer
Budget : 156.600€

Année : 2021
Mission : Mission complète
Localisation : Saint Briec
Budget : 121.000€



RENOVATIONS



Année : 2017
Mission : Mission complète
Localisation : Saint Briec
Budget : 83.000€

Année : 2019
Mission : Mission complète
Localisation : Plélo
Budget : 184.900€



Année : 2021
Mission : Mission complète
Localisation : Plérin - Saint Laurent de la Mer
Budget : 97.800€

Année : 2023
Mission : Mission complète
Localisation : Saint Briec
Budget : 157.400€

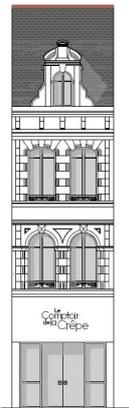


RENOVATIONS D'IMMEUBLES



Année : 2021
Mission : Mission complète
Programme : 5 Appartements
Localisation : Saint Brieuc

Année : 2021
Mission : Mission partielle permis de construire
Programme : 5 Appartements
Localisation : Saint Brieuc



Année : 2024
Mission : Mission complète
Programme : 4 Appartements + 1 maison
Localisation : Saint Brieuc

LOGEMENTS COLLECTIFS



Année : 2022

Mission : Mission partielle permis de construire

Programme : Collectif de 14 Logements

Localisation : Erdeven

Année : En chantier
Mission : Mission partielle permis de construire
Programme : 16 maisons individuelles groupées
Localisation : Dol de Bretagne



Année : En cours

Mission : Mission partielle permis de construire

Programme : Collectif de 20 Logements

Localisation : Plouguerneau

Année : En cours
Mission : Mission partielle permis de construire
Programme : Collectif de 16 logements
18 maisons individuelles groupées
Localisation : Plounevez-Lochrist



NOS ENGAGEMENTS

ORDRE DES ARCHITECTES

Atelier de la Tour adhère à l'Ordre des Architectes sous le numéro National S21117. C'est une obligation légale pour nous et un gage de qualité pour vous. Une copie de cette attestation est en annexe de chaque contrat. «La profession d'architecte est une profession réglementée soumise aux dispositions de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture et ses décrets d'application, en particulier le décret n° 80-217 du 20 mars 1980 portant code des devoirs professionnels des architectes » (Ces textes sont téléchargeables sur le site de l'Ordre des architectes à l'adresse suivante : <http://www.architectes.org/les-textes-r%C3%A9gissant-la-profession> et sur www.legifrance.gouv.fr)

DEONTOLOGIE

Nous respectons un code de déontologie et nous nous devons de vous le faire savoir. Le code est à lire ici : <http://www.architectes.org/code-de-deontologie-des-architectes>

CONSEILS

Atelier de la Tour s'engage à répondre à chaque sollicitation. Nous trouverons les solutions les plus adaptées pour répondre à vos attentes et respecter les délais nécessaires et légaux de votre projet.

ACCOMPAGNEMENT

Atelier de la Tour assume ses missions en toute intégrité et clarté afin d'éviter toute situation incompatible avec nos obligations professionnelles. Pendant toute la durée de contrat, Atelier de la Tour vous apporte le concours de son savoir et de son expérience.

CONFIDENTIALITÉ

Atelier de la Tour est tenu au secret, en raison de son activité professionnelle. Vous pouvez donc venir discuter librement de votre projet en agence ou par téléphone.

OBJECTIVITÉ

Atelier de la Tour s'engage à faire preuve d'objectivité et d'équité lorsqu'il est amené à donner son avis. Il en est de même lorsqu'il formule une appréciation sur la compétence ou la qualité d'une entreprise ou sur la qualité de l'exécution de ses ouvrages.

CONTRATS

Atelier de la Tour utilise les contrats de l'Ordre des Architectes afin de garantir les droits et devoirs de chacun, définissant la nature et l'étendue de ses missions ou de ses interventions ainsi que les modalités de rémunération. Une copie des contrats type peut vous être envoyée sur simple demande de votre part.

ASSURANCE

Atelier de la Tour adhère à la Mutuelle des Architectes Français, sous la police d'assurance N°168922/B. L'agence peut donc exercer et vous apporter les assurances nécessaires à vos projets. Une copie de cette attestation est en annexe de chaque contrat.

PROTECTION EMPRUNTEURS

Atelier de la Tour applique l'Annexe SCRIVENER, Protection des emprunteurs dans le domaine de l'immobilier, c'est une obligation légale de protection du consommateur en cas de refus de prêt.

